



HOPITAL SAINT JOSEPH DE MARSEILLE

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

26 Boulevard de Louvain

13285 Marseille Cedex 08

www.hopital-saint-joseph.fr

LIVRET D'ACCUEIL

« NOUVEL ARRIVANT »

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

Et Service d'Anatomie et Cytologie
Pathologiques



VOUS VENEZ D'INTEGRER L'HOPITAL SAINT JOSEPH

L'EQUIPE DU LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

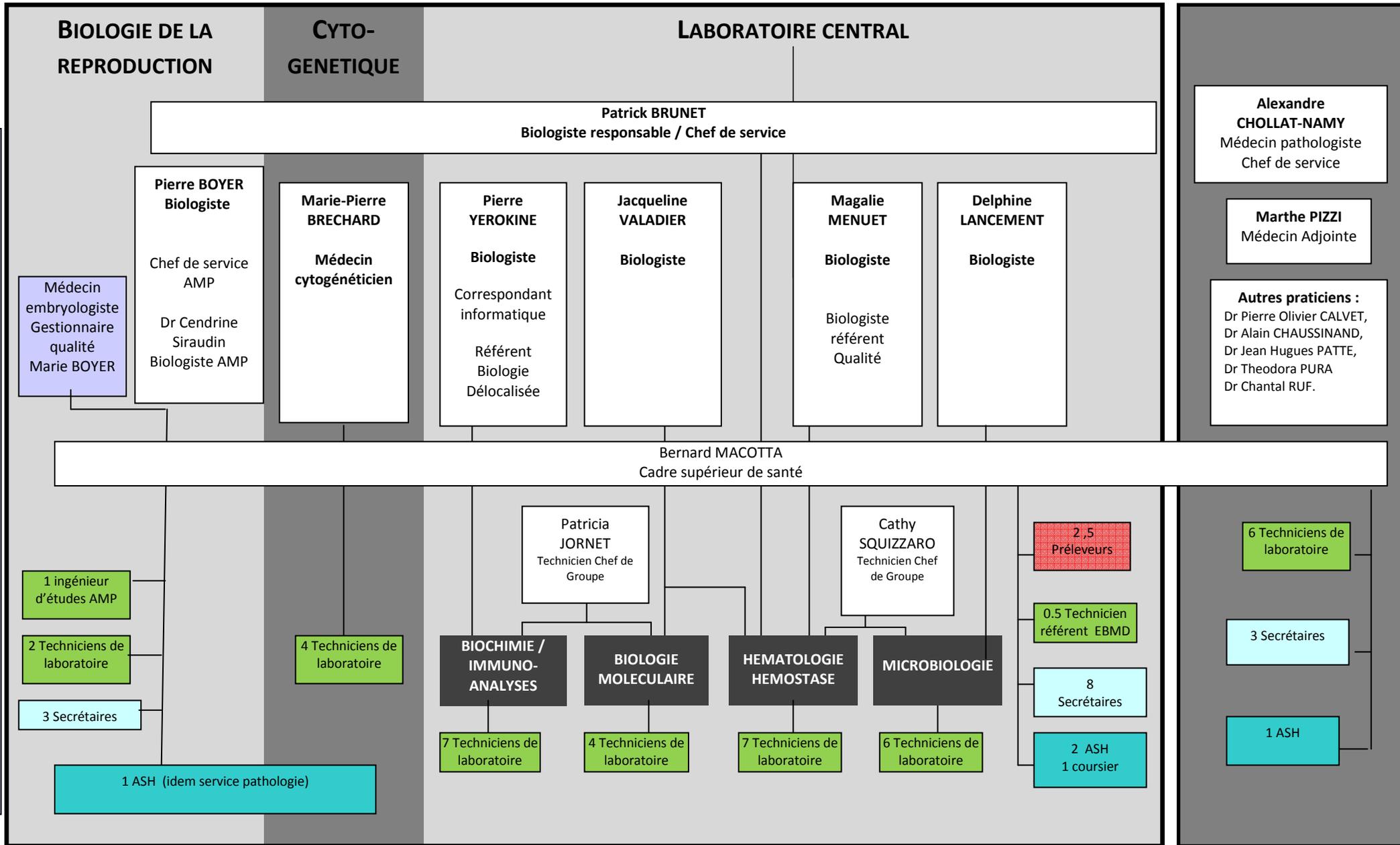
**CE LIVRET D'ACCUEIL VOUS PERMETTRA DE CONNAITRE
L'ORGANISATION GENERALE,
L'EQUIPE DU LABORATOIRE ET DU SERVICE D'ANAPATH :**

VOUS Y RETROUVerez :

- **UN ORGANIGRAMME**
- **UNE PRESENTATION DE L'ACTIVITE ET SES INTERFACES AVEC LES SERVICES DE L'HOPITAL**
- **UN MOT SUR LA DEMARCHE QUALITE**
- **UN RAPPEL DES BONNES PRATIQUES D'HYGIENE ET DE SECURITE**
- **DES INFORMATIONS PRATIQUES (*logiciels, répertoire interne, appels de secours ...*)**
- **LE PLAN DES LOCAUX**

*** Si des informations complémentaires vous semblent nécessaires à ce livret d'accueil,
n'hésitez pas à en faire part au cadre de santé ou au responsable qualité ***

Fanny LEFEBVRE
Responsable Qualité laboratoire

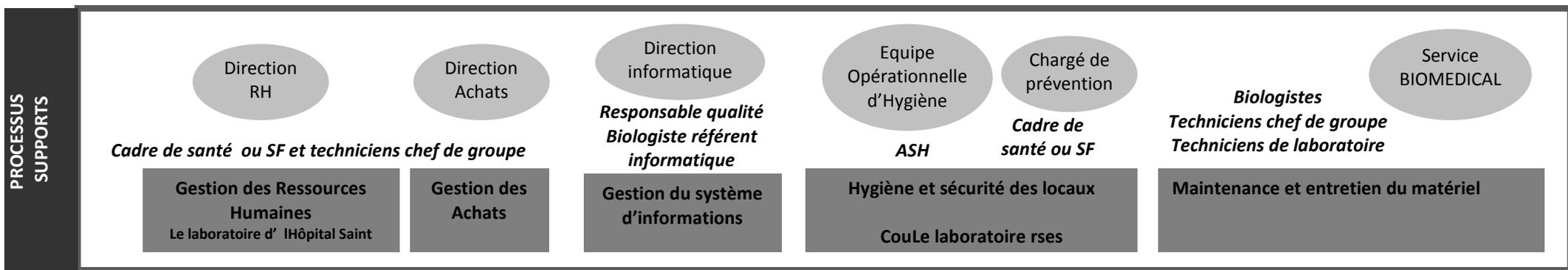
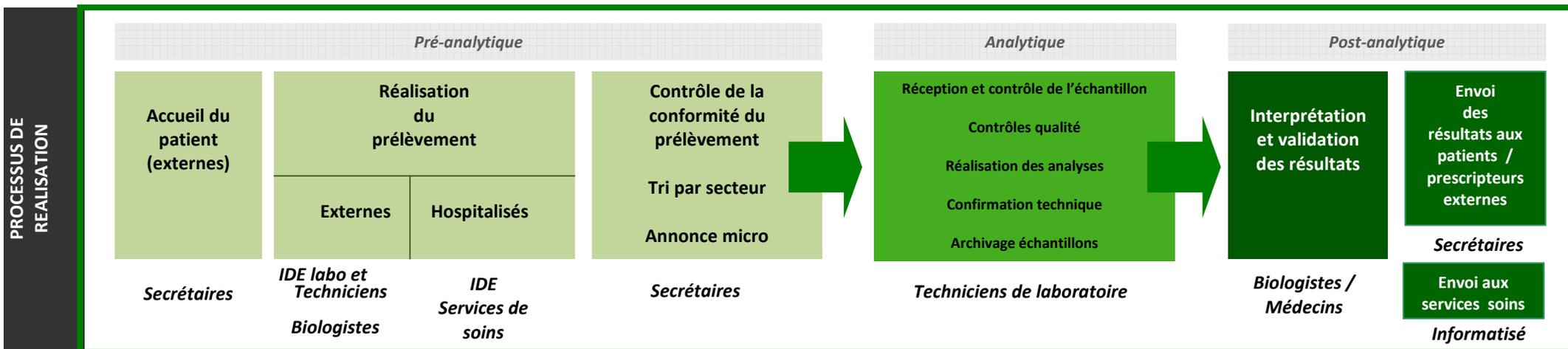
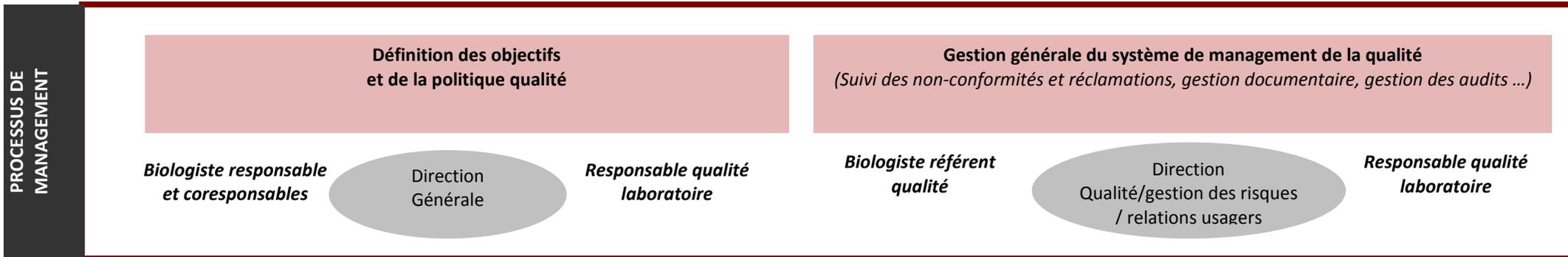


Alexandre CHOLLAT-NAMY
Médecin pathologiste
Chef de service

Marthe PIZZI
Médecin Adjointe

Autres praticiens :
Dr Pierre Olivier CALVET,
Dr Alain CHAUSSINAND,
Dr Jean Hugues PATTE,
Dr Theodora PURA
Dr Chantal RUF.

ACTIVITE- QUI FAIT QUOI ?



Le laboratoire est en cours de projet pour répondre aux exigences de la norme ISO 15189.

En octobre 2011 le laboratoire de biologie médicale de l'Hôpital Saint Joseph a obtenu le renouvellement de qualification BIOQUALITE.

Ce certificat est valable pour 36 mois.



En mai 2013, le laboratoire a déposé sa demande de preuve d'entrée dans la démarche d'accréditation avec succès, reconnue par le COFRAC (Comite d'accréditation Français).

L'accréditation du laboratoire s'ajoute à la certification générale de l'Hôpital Saint Joseph, mise en place et dirigée par la Direction Qualité/Gestion des risques/Relations usagers de l'établissement. Un dépôt de dossier au comité d'accréditation est prévu pour le premier semestre 2015.

Le laboratoire dispose désormais d'une organisation spécifique permettant de piloter la qualité au plus proche du terrain : la **démarche processus**.

L'implication au quotidien de toute l'équipe est nécessaire à la bonne mise en place de la démarche, à sa cohérence avec l'expertise terrain et à son amélioration continue.

Vocabulaire

- Une démarche qualité :

Un engagement de l'établissement de soins envers les usagers et les praticiens. L'objectif est de leur garantir la fiabilité du service par la mise en œuvre de conformité via des règles de bonnes pratiques.

La démarche qualité est une activité qui évolue constamment dans un objectif d'amélioration continue.

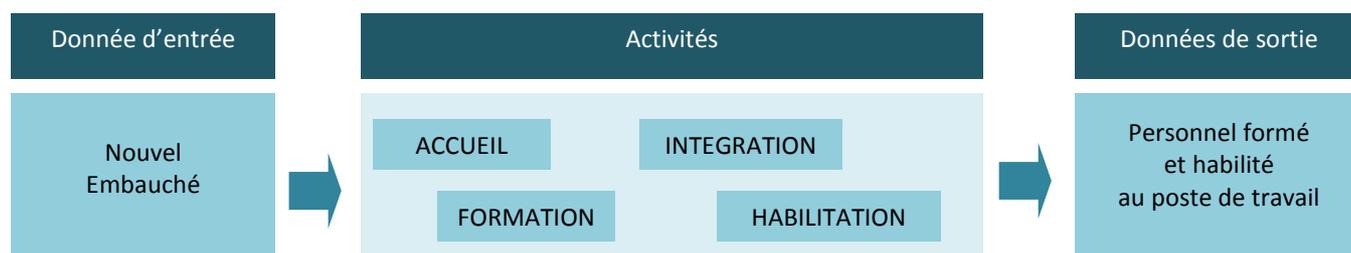
- L'amélioration continue :

Activité régulière permettant d'accroître la capacité à satisfaire les exigences des « clients » et de se remettre en question sur ses pratiques.

- Un processus :

Activité qui utilise des ressources (humaines, matérielles, informationnelles, etc.) pour convertir des éléments d'entrée en éléments de sortie... avec valeur ajoutée.

Exemple :



SECURITE ET RISQUES PROFESSIONNELS

L'ensemble des risques professionnels sont répertoriés dans le DOCUMENT UNIQUE.

Types de risques	Moyens mis en place	
	Prévention	Protection
Risque biologique / infectieux		
<p>Risque lié à l'exposition à des micro-organismes pathogènes. </p> <p><i>Ces expositions sont susceptibles d'engendrer la contraction d'une maladie infectieuse d'origine bactérienne, parasitaire, fongique ou virale.</i></p> <p>Risque AEV (<i>accident exposant au risque de transmission virale</i>)</p>	<p>Hottes PSM (<i>microbiologiques</i>) ;</p> <p>Formation aux risques biologiques ;</p> <p>Service de santé au travail (<i>vaccination du personnel</i>).</p>	<p>Port des équipements de protection individuels (EPI) : Gants ; Masques FFP2D ; Sur blouse.</p>
Risque chimique / dont le risque CMR (<i>cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction</i>)		
<p>Risque lié à l'exposition, chronique ou aiguë, à des produits chimiques susceptibles d'avoir des conséquences dommageables pour la santé et la sécurité des salariés.</p> <p>Les effets peuvent se manifester de façon immédiate ou tardive.</p>	<p>Hottes PSC (<i>chimiques</i>) ;</p> <p>Formation et protocoles ;</p> <p>Service de santé au travail ;</p> <p>Identification des zones à risques.</p>	<p>Port des équipements de protection individuels (EPI) : Gants ; Masques FFP2D ou à cartouche.</p>
<u>Nouveaux Pictogrammes à connaître</u>		
<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start;"> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE FLAMBE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>J'EXPLOSE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE POLLUE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE SUIS SOUS PRESSION</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ</small></p> </div> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-start; margin-top: 10px;"> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE RONGE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>J'ALTÈRE LA SANTÉ OU LA COUCHE D'OZONE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE TUE</small></p> </div> <div style="text-align: center;"> <p><small>JE FAIS FLAMBI</small></p> </div> </div>		
Risque lié aux phénomènes physiques		
<p>Il existe quatre principaux risques liés aux phénomènes physiques au laboratoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Explosion / gaz • Incendie • Electrisation voir électrocution <p>Troubles musculo-squelettiques</p>	<p>Formation aux risques physiques / manutention.</p>	<p>Service de sécurité inter établissement.</p> <p>Localisation du matériel incendie etc.</p>

Tout le personnel du laboratoire exerce son activité dans le respect des règles déontologiques et professionnelles qui lui sont applicables, notamment en ce qui concerne le secret professionnel.

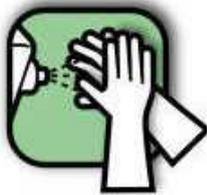
Des règles d'éthique et de confidentialité sont définies au sein du laboratoire :

- Il n'existe aucun engagement dans toute activité qui réduirait la confiance en la compétence du laboratoire, son impartialité, son jugement ou son intégrité opérationnelle.
- La Direction et le personnel ne subissent aucune pression ou influence commerciale induite, financière ou autre, susceptible de mettre en cause la qualité de leurs travaux.
- Les éventuels conflits d'intérêt doivent être ouvertement et correctement déclarés,
- Le personnel manipule les échantillons humains, tissus ou résidus, conformément aux exigences légales applicables,
- Il est lié par les codes d'éthiques spécifiques à sa profession et à l'environnement hospitalier.
- Le laboratoire traite tous les patients équitablement et sans discrimination dans un souci de prise en compte du bien-être et de l'intérêt du patient.
- La confidentialité des informations est garantie.



**Ces règles d'éthique et de confidentialité sont définies
dans le manuel qualité du laboratoire (1LBM001).**

QUELLES SONT LES PRECAUTIONS STANDARDS ?



Hygiène des mains



Port de gants



Protection respiratoire et oculaire



Protection tenue de travail



Traitement des dispositifs médicaux et du matériel



Traitement du linge



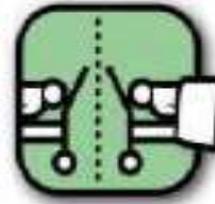
Gestion des déchets



Environnement



Protection du personnel



Protection du patient

POUR TOUS

- Une tenue de travail par jour ;
- Porter des chaussures dédiées au laboratoire ;
- Eliminer les déchets selon les règles de l'établissement ;
- Manger et boire uniquement dans l'espace prévu à cet effet.

SPECIFIQUES AU PERSONNEL TECHNIQUE

- Limiter le port des bijoux (alliances autorisées) ;
- Ne pas porter de manches sous sa tenue de travail (le gilet réservé au laboratoire est autorisé)
- Attacher les cheveux longs ;
- Hygiène des mains à chaque entrée et sortie d'une zone technique ;
- Ne pas toucher de matériels autres que ceux utilisés pour la technique avec les gants (exemple : téléphone, ...) ;
- Nettoyer les paillasse et chaque matériel utilisé et connaître les produits appropriés ;
- Ne jamais pipeter à la bouche !
- Ne pas sentir les cultures bactériennes.

INFOS PRATIQUES

LES LOGICIELS AU LABORATOIRE



GLIMS (SIL)

Système d'Informations Laboratoire

- Enregistrement des demandes
- Communication avec les services de soins
- Saisie des résultats ...



KALILAB

A CONSULTER TOUS LES JOURS

Logiciel de gestion de la qualité laboratoire

- Gestion documentaire
- Gestion des maintenances
- Gestion des non-conformités organisationnelles / réclamations ...



ACTIPIDOS

Dossiers Médicaux Patients hospitalisés



PASTEL

Logiciel de facturation



Logiciel de caryotypes en cytogénétique



Logiciel médical en Assistance Médicale à la Procréation (AMP)

APIX

Logiciel d'ANAPATH

REPERTOIRE

EN EXTERNE VEUILLEZ COMPOSER LE 04.91.80 ...

SECRETARIATS

LABORATOIRE CENTRAL	6519
LABORATOIRE CYTOGENETIQUE	6523
LABORATOIRE AMP	6962
ANAPATH	6471

SECTEURS DU LABORATOIRE

MICROBIOLOGIE	6256/8242
BIOCHIMIE / IMMUNO	6253/8240
HEMATOLOGIE / HEMOSTASE	8241/6215
BIOLOGIE MOLECULAIRE	6254
CYTOGENETIQUE	6221
AMP	6964

CHEFS DE GROUPES

CATHY SQUIZZARO	7094
PATRICIA JORNET	6445

BIOLOGISTES

PATRICK BRUNET	6744
PIERRE YEROKINE	6941
JACQUELINE VALADIER	6834
MAGALIE MENUET	7119
DELPHINE LANCEMENT	1469
MARIE-PIERRE BRECHARD (CYTO)	6832
PIERRE BOYER (AMP)	6963
CENDRINE SIRAUDIN (AMP)	6962

CADRE DE SANTE

BERNARD MACOTTA	6518
-----------------	------

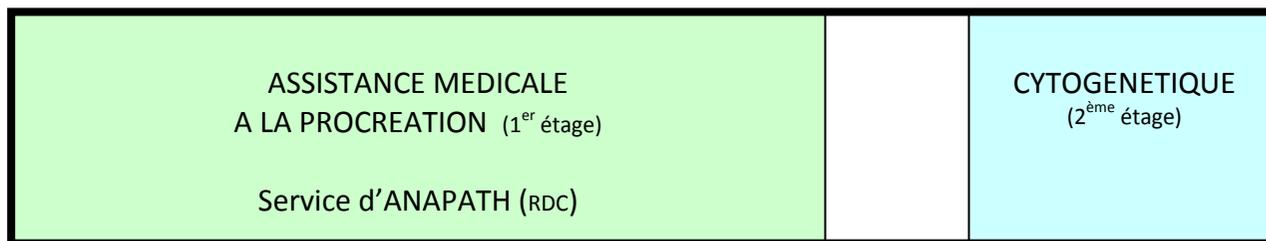
QUALITE

FANNY LEFEBVRE	1817
MARIE BOYER (AMP)	6458

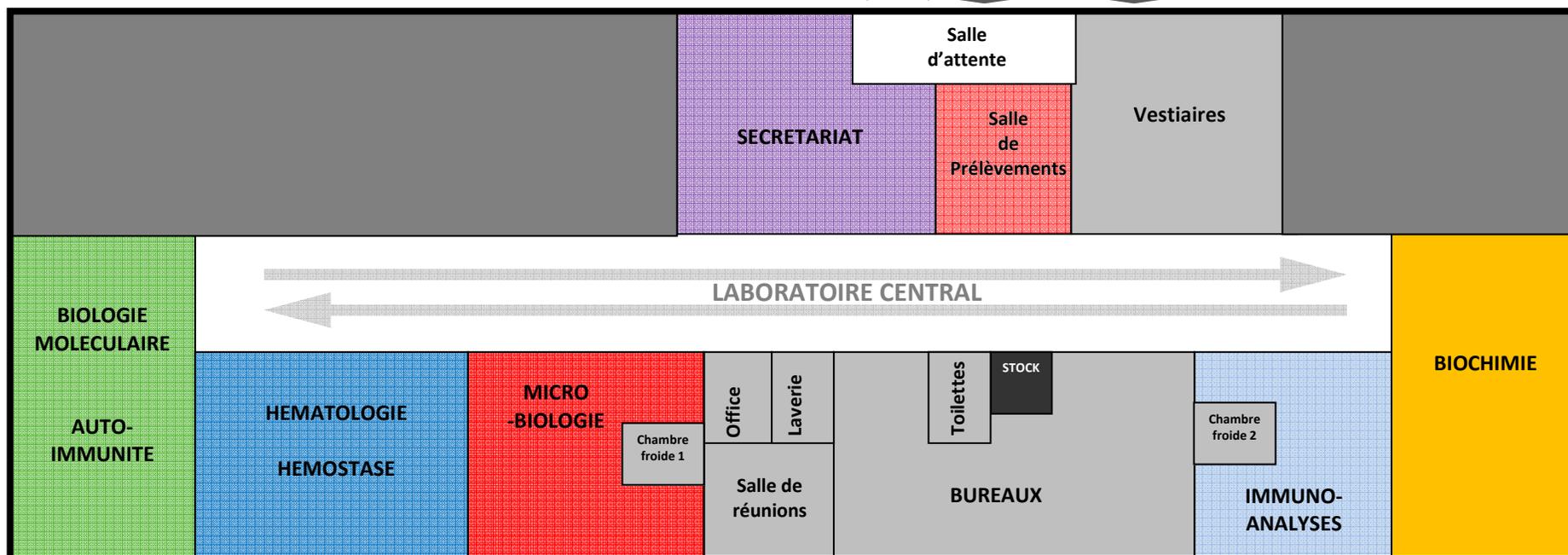
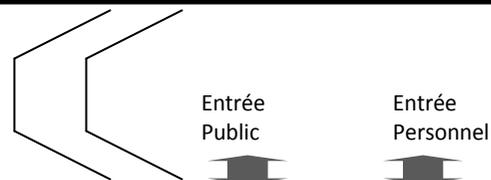
APPELS DE SECOURS

Service de santé au travail : 6538
 Médecin du service des urgences : 6890 ou 6661
 Centre antipoison (CAP) : 04.91.75.25.25

PLAN DU LABORATOIRE – HOPITAL SAINT JOSEPH



BATIMENT SAINTE – MONIQUE



BATIMENT DE VERNEJOUL (1^{er} étage)